



MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Programmation européenne Horizon Europe sur la Ville Durable

16/12/2021

Mission Ville, et Groupe Miroir "Ville"

Pierre PACAUD, Mobilité et Ville Durable, MESRI (pierre.pacaud@recherche.gouv.fr)

Carole POURCHEZ, Territoires, sciences et société, MTE (carole.pourchez@developpement-durable.gouv.fr)

Représentant FR pour la Mission « Ville » et « DUT »

Horizon Europe est le **9^e programme-cadre de l'Union européenne pour la recherche et l'innovation.**

Horizon Europe prendra la suite du programme Horizon 2020

Il a pris effet le 1er janvier 2021, pour la période 2021-2027

Quel budget pour Horizon Europe ?

95,5 milliards d'euros (prix courants)



Ce budget bénéficiera également des contributions des futurs pays associés





Pilier 1 Science d'excellence

Conseil européen de la
recherche

Actions Marie Skłodowska-
Curie

Infrastructures de recherche

Pilier 2 Problématiques mondiales et compétitivité industrielle et européenne

Santé

Culture, créativité et société inclusive

Sécurité civile pour la société

Numérique, industrie et espace

Climat, énergie et mobilité

Alimentation, bioéconomie, ressources
naturelles, agriculture et environnement

Centre commun de recherche

Pilier 3 Europe plus innovante

Conseil européen de
l'innovation

Écosystèmes européens
d'innovation

Institut européen d'innovation
et de technologie

Élargir la participation et renforcer l'espace européen de la recherche

Élargir la participation et développer l'excellence

Réformer et consolider le système européen de R&I



**MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

La “Mission Ville”

Mission « 100 villes climatiquement neutres d'ici 2030 – par et pour les citoyens »

- Deux objectifs :
 - **Soutenir et promouvoir 100 villes européennes modèles dans leurs efforts pour atteindre la neutralité carbone à l'horizon 2030**
 - Accompagner l'ensemble des villes vers la neutralité carbone en 2050
- Documents publiés :
 - Mission board : [100 Climate-neutral Cities by 2030 – by and for the Citizens | European Commission \(europa.eu\)](#)
 - Communication sur les Missions : [Communication de la Commission sur les missions](#)
 - **Implementation Plan de la Mission Ville (référence !)** : [Implementation Plan \(europa.eu\)](#)
 - **Kit d'information pour les villes (référence !)** – **appel à projet ouvert (questionnaire)** : [Info Kit City Mission et questionnaire \(versions FR disponibles : s'adresser à C. Pourchez / P. Pacaud\)](#)



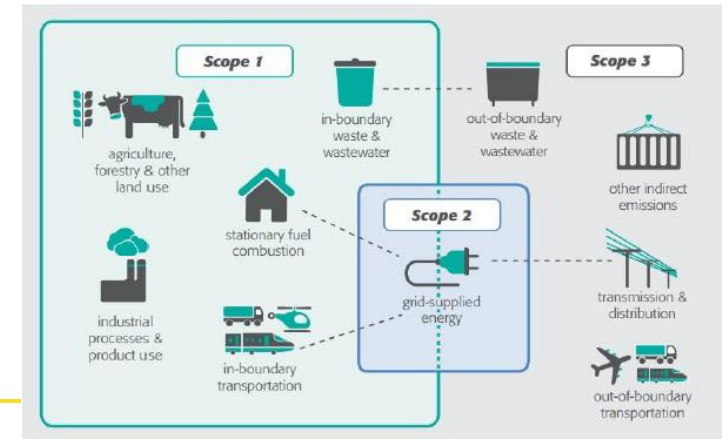
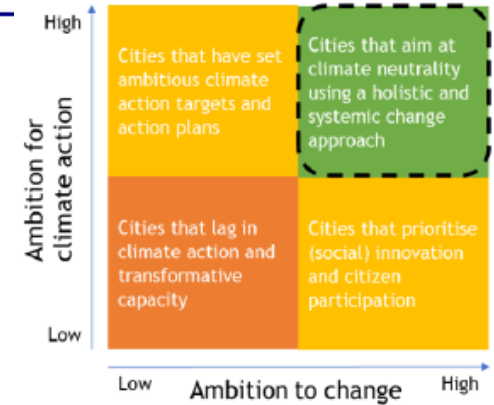
Dans le cadre du Green Deal européen et de l'objectif de réduction des émissions de GES de 55% d'ici à 2030, la nécessité de villes à l'avant-garde des efforts est essentiel

1. Le volet "100 villes climatiquement neutres", est un programme phare qui :

- Vise les collectivités volontaires pour servir de **pôles d'expérimentations et d'innovations** afin de permettre à toutes les villes européennes de suivre le mouvement d'ici 2050;
- Ces défis sociétaux doivent impliquer de façon étroite les **citoyens**.
- Horizon Europe investira environ **360 millions d'euros dans des actions de recherche et d'innovations** liées à la mission Ville uniquement sur la période 2021-23.
- L'élément central de l'engagement des collectivités se fera sous forme d'un « **Contrat Climat Ville** » qui n'est pas contraignant juridiquement.

- Un processus de sélection de ~100 villes, **avec un appel à manifestation d'intérêt lancé le 25 novembre pour les villes** d'au moins 50 000 habitants? **clôturé fin janvier 2022** .
- Le KIT INFO envoyé par la CE fournit toutes les informations pratiques pour répondre efficacement à l'Eol en pointant les précisions demandées concernant les plans d'actions prévus. Des informations plus détaillées existent sur <http://ec.europa.eu/mission-cities>
- **Une plateforme de mission** sera la principale base initiale pour soutenir les villes. Elle soutiendra les villes en les accompagnant **sur-mesure** sur l'élaboration de leur plan d'investissement financier, des modèles de gouvernance innovants et en proposant un **cadre commun** pour le suivi, le rapportage et la vérification.
- La plateforme soutiendra également les villes par des activités de mise en réseau et de jumelage.
- **Un label sera créé** reconnaissant la qualité et la faisabilité des engagements contractuels.

- La neutralité climatique en 2030 n'est pas la finalité intangible (et impossible ?) ; l'important est la trajectoire, et les progrès effectués.... Et l'ambition !
- Le calcul de CO₂ se focalise sur le Scope 1 (émissions directes) et 2 (émissions indirectes). Le Scope 3 (émissions hors frontières) sera considéré ultérieurement
- Les modalités de calcul et les différentes approches des émissions de CO₂ sont indiquées dans le KIT Info.



Les critères liées au numérique

- Des solutions techniques liées au numérique peuvent être utilisées pour résoudre des problèmes environnementaux et climatiques et réduire les émissions de GES dans la mobilité, les logements, la gestion de l'eau et des déchets etc.
- Les approches numériques peuvent également permettre de mieux comprendre et modéliser les interdépendances dans un système urbain complexe, offrir des outils interopérables et faciliter une vision systémique.
- Plus globalement, les échanges et la participation citoyenne sont favorisés grâce à la remontée rapide et facile des avis et des contre-propositions, en permettant de mieux cerner les attentes des habitants.

La place des entreprises et du secteur privé dans le dispositif

- Ce défi demande aux collectivités d'intégrer des démarches innovantes et des expérimentations. Il serait impossible d'espérer atteindre les objectifs sans « bousculer » le cadre et les modes de faire des organisations actuelles.
- La demande de nouvelles expérimentations et leurs diffusions au sein du réseau national et du réseau européen des villes candidates va permettre de tester en grande nature des outils nouveaux avec une très importante visibilité.
- L'engagement des collectivités et de leurs habitants peut utilement entrer en résonances avec l'engagement sociétal des entreprises en bénéficiant mutuellement de l'impact positif de la labellisation « Mission Ville ».



Ce qui peut intéresser les collectivités et les entreprises :

- Pour parvenir à une neutralité climatique, l'ensemble des parties prenantes (collectivités locales, universités, secteur privé et organisations de la société civile doivent construire de **nouvelles contractualisations à la fois basées sur des intérêts communs et de la confiance**. Dans ce contexte, **la R&I devient un outil technique transversal** permettant une transformation profonde sociétal et un catalyseur pour une réflexion globale.
- Grâce à l'AMI des 100 villes, **les collectivités auront à participer à des projets pilotes de recherche et d'innovation. Il est important à ce sujet qu'elles puissent:**
 - Avoir un accès à vos offres de compétences, d'outils et de technologies disponibles .
 - Identifier et assumer des prises de risques partagées par la construction de partenariats ancrés à la fois sur un territoire spécifique mais en lien avec un réseau plus large transfrontalier.

...



La partie recherche et innovation :

- Les villes - pilotes qui **testeront et mettront en œuvre des approches innovantes** pour une décarbonation rapide, devront travailler les interfaces entre leurs services et les secteurs fonctionnels. Vos offres doivent pouvoir soutenir et aider cette transformation.
- Les projets pilotes **viseront l'ensemble des systèmes urbains**, notamment la mobilité, les systèmes énergétiques et l'environnement bâti, les flux de matériaux et de ressources, les espaces naturels, les systèmes culturels/sociaux/financiers/institutionnels et les espaces publics accessibles.
- Les exemples d'actions de R&I planifiées incluent, mais ne sont pas limités à des projets de démonstration à grande échelle.
- Les approches ne sont pas que techniques : la recherche, les tests et les expérimentations peuvent concerner de nouvelles formes de gouvernance à plusieurs niveaux et sans cloisonnement.



Ce que l'on peut dire sur les financements au-delà des liens avec des AAP plus spécifiques sur le transport, l'énergie, la planification :

- Une plateforme européenne NetZeroCities va travailler avec les collectivités, **un plan d'investissement sur mesure** en prodiguant des conseils financiers et techniques afin d'accéder à des fonds de financements publics. (des **fonds FEDER** sont, par exemple, possibles)
- Des outils de financements innovants sont prévus impliquant des financements privés.
- La mission aura **le soutien de la banque européenne d'investissement (BEI) et de ses instruments comme ELENA** mécanisme européen d'assistance technique sur l'efficacité énergétique, le résidentiel durable, le transport et la mobilité en ville (subvention pour des études, des audits, des conseils juridiques, des gestions de projet...) ou encore **JASPERS** (Joint assistance to support projects in European Regions) sur la ville intelligente.



**MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Organisation française pour accompagner les acteurs



**MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Le groupe miroir

**horizon
europe**

<https://www.horizon-europe.gouv.fr/>

Le groupe miroir « Ville »

Objectifs et axes de travail

Pour assurer une implication des acteurs FR dans la définition et la participation des instruments « DUT » (partenariat Driving Urban Transition sur la Ville), « Mission ville » et « New Bauhaus », en complément des autres entités comme le PIN Ville.

La création d'un groupe miroir doit pouvoir assurer comme espace de dialogues, de débats et d'échanges:

- **La diffusion d'informations** (actualités + préparation des AAP)
- **La remontée partagée des positions / besoins** FR (roadmaps / position paper, AAP)
- **Une meilleure articulation entre les politiques publiques nationales et européennes**
- **La construction de synergies entre les différentes parties prenantes**
- **Une diffusion et une valorisation des acquis et des résultats.**

Auprès de la recherche, des collectivités et du secteur privé impliqués dans les thématiques liés à l'urbain.

Propositions d'une gouvernance décentralisée et participative

Un groupe miroir composé de deux cercles:

- ***un bureau élargi*** composé des représentants des ministères concernées, des partenaires DUT et des membres actifs des groupes de travail qui prépareront les réunions et les décisions à prendre,
 - ***une assemblée des parties prenantes*** constituée de tous les acteurs de la communauté nationale souhaitant avoir accès aux informations et répondre aux éventuelles sollicitations des groupes.
-

Le groupe miroir « Ville »

Objectifs et axes de travail

Dans l'objectif de favoriser la participation française (et la valorisation des travaux menés) aux appels à projet « DUT » et « Mission Ville », dans une cohérence FR / EU , cinq groupes ont été constitués en écho aux objectifs cités:

Les axes et groupes de travail

1. Communication
2. Appropriation des AAP par le milieu scientifique public et privé et par les collectivités
3. Articulation recherche nationale et européenne et coopérations européennes
4. Accompagnement des territoires (aide au passage à l'acte de façon générale)
5. Valorisation

Ces groupes vont permettre un travail collectif des structures et une gestion participative des actions. Ils vont évoluer avec le temps au regard des thématiques de DUT, de la Mission Ville et du New Bauhaus Européen.

Le fonctionnement de chacun de ces groupes

Ces groupes thématiques auront un(e) ou des coordinateur(trices) particulier(es) en lien avec les représentants des ministères, qui :

- informeront les partenaires de son groupe sur ce qui est à faire, et sur ce qui est déjà fait,
- veilleront à la mise à jour des listings de mails de son public cible,
- organiseront avec l'aide de PIN Ville des séminaires liés aux thématiques ou au public cible de son groupe,
- participeront aux réunions préparatoires des plénières en contribuant à la rédaction de l'ordre du jour et à la formalisation des décisions à prendre collectivement.

Des organismes pourront envoyer des représentants différents selon la thématique des groupes et des « bureaux » internes peuvent exister

La mission : Diffuser l'information sur :

- Les appels à projet en construction, pour préparer les acteurs (en échange avec RCP)
- Les appels à projet diffusés et les objectifs généraux DUT / MV

Les activités, par exemple :

- Présentations
- Webinaires,
- Mails d'information dédiés, intégration dans les « lettres » ou autres support d'infos des membres du bureau
- Echanges bilatéraux sur sollicitations

La communauté concernée : Recherche, Industrie , Collectivités

La charge / fréquence : régulière sur les AAP (~3 mois), sur sollicitations des acteurs (ponctuelle)

Groupe « Appropriation des AAP par les différents publics cibles »

Objectifs et axes de travail

La mission : Mieux faire comprendre les enjeux et l'intérêt des appels d'offres européens à la fois aux chercheurs, les collectivités et les entreprises:

Par exemple sur les différentes thématiques liées à la VD :

- Quelles sont les équipes les plus actives ? Avec qui développent - elles des collaborations privilégiées ? Quelles sont leurs attentes ? (public chercheur)
- Quels positionnement des industriels ? Quelle politique de r&I et de partage, en particulier européenne ? Quelles solutions, quelles attentes ? (public entreprises)
- Quelles sont les axes de recherche des collectivités ? Quelles attentes opérationnelles ? (public collectivité)

Les activités, par exemple :

- Analyse de l'existant, grille AFOM, Séminaires thématiques sur les projets des publics cibles et leurs attentes
- Débats et échanges nécessaires pour rendre attractifs les appels d'offre européens : quelle(s) position(s) françaises à défendre dans la construction des appels d'offre européens : roadmap, orientations (position paper) et AAP (commentaires drafts)

Groupe « Articulation recherche nationale et européenne »

Objectifs et axes de travail

La mission : Contribuer à identifier les articulations entre les axes et modalités des recherche EU et FR, pour :

- mieux convaincre les équipes de recherche, les entreprises de l'intérêt de répondre aux AAP.
- Formaliser davantage les points d'accords ou de compléments entre les appels d'offres européens et ceux du PIA4, ou de l'ADEME, etc. Selon les sujets, il sera question de mieux analyser les différences ou les convergences entre la recherche publique et privée française et la recherche européenne en ciblant des sujets et des pays particuliers ?
- Etre en capacité de pouvoir choisir des collaborations à privilégier avec des pays ou des laboratoires cibles

Les activités, par exemple :

- Etude des politiques et des actions R&I européennes (FPs...) ou des pays EU spécifiques
- Analyse des actions R&I FR (tous opérateurs) faisant écho aux axes des AAP DUT et Mission Ville

La charge et les fréquences : assez peu phasée avec actualité européenne. Travail au long cours, utilisée au gré des « jalons » de l'analyse fournie, sur les positionnements à venir.

Groupe « Accompagnement des territoires »

Objectifs et axes de travail

La mission :

Accompagner ceux qui veulent déposer des dossiers, pour les aider à trouver des partenaires et à construire des projets performants.

Apporter un soutien dans le déroulement des expérimentations en aidant à identifier les points de blocages et les freins.

Les activités, par exemple :

- Conseiller les réseaux d'acteurs et mettre en lumière des possibilités de synergies, ou de transposition de bonnes pratiques
- Cibler des événements (brokerage event ...),
- Monter des séminaires concernant des possibilités de partenariats en prenant en compte les degrés différents de maturité des projets des collectivités.
- Accompagner les collectivités dans leurs démarches en aidant à la formalisation de leurs besoins

La communauté concernée : la Recherche, les entreprises , les collectivités

La charge / fréquence : En amont des ouvertures des AAP, et durant la mise en œuvre des projet des collectivités

Groupe « Valorisation »

Objectifs et axes de travail

La mission : permettre aux acteurs FR de tirer profit des actions EU pour renforcer les compétences (recherche), améliorer l'offre et la diffuser (industriels), ou accélérer les transformations (collectivités).

Les activités, par exemple :

- Alimenter les actions de valorisation de DUT, Mission Ville et New Bauhaus (Agora, Retex, bases de données)
- Organiser des événements et préparer des supports de valorisation/ Capitalisation
- Décrypter, analyser des expériences projets

La communauté concernée : les chercheurs , les entreprises, les collectivités

La charge / fréquence : peu phasée avec l'actualité EU. Travail au long cours, avec retours réguliers avec les communautés

Ce qui reste à faire

L'organisation **proposée prend en compte les différents publics cibles** mais ne prend pas encore en compte les différentes thématiques de DUT et les approches intégrées de la mission Ville.

Cela veut dire qu'à l'intérieur des groupes, des spécialisations pourront se faire à partir des thématiques : mobilité, énergie, économie circulaire ou encore à partir des approches intégrées des sciences de la durabilité, des open-datas, des sciences participatives etc.

A partir des affinités thématiques, les synergies entre chercheurs, entreprises et collectivités pourront facilement s'opérer.

D'une façon générale, ces groupes seront souples et ouverts à de nouvelles collaborations: toutes les bonnes volontés et les désirs d'implication sont les bienvenus.

Les partenaires actuels du groupe miroir

MTE - Carole POURCHEZ

MESRI - Pierre PACAUD

27eme région - Sylvine BOIS-CHOUSSY

ADEME - Anne VARET

ANCT - Luc FARALDI

ANR - Anne RUAS

ANR - Pascal BAIN

ANRT - Nadège BOUQUIN

ANRU - Diane LE ROUX

Banque des Territoires - Jeanne
CARREZ-DEBOCK

Mathieu PRENGEL

- Nina Bojakowski

CEREMA - Olivier BACHELARD

-et Robin EDME

CNRS - Christophe IMBERT

CNRS - Geoffroy MEILLON

CNRS- Stéphanie VERMEERSCH

EFFICACITY Charline Frottier

Kian Shalmaei et Matthew Wenderln

FNAU - Brigitte BARIOL-MATHAIS

FU - Delphine BOURDIN

FVD - Marion GONZALES

PIN Ville - Anouk DELANOE

POPSU - Aurore MEYFROIDT

PUCA - François MENARD

SO SCIENCE - Julie JOUVENCEL

UGE - Claude MARIN-LAMELLET

UGE (Allenvi) - Nacima BARON

Villes de France Céline Juteau

Ministère de la culture Corinne Langlois

Ministère de la culture François Lusteau

Ministère de la culture Corinne Tiry-Ono

Merci de votre attention !

MESRI : pierre.pacaud@recherche.gouv.fr

MTE : carole.pourchez@developpement-durable.gouv.fr